



RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

AU CONSEIL COMMUNAL DE VILLENEUVE SUR LE PREAVIS 06/2017

Réfection de la route Sous la Tour-Rouge

Président : Marcel David Yersin

Rapporteur : Pilet Charles-Henri

Membres : Thibaut Cornet

Gilbert De Cristofaro

Nicolas de Angelis

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission s'est réunie à deux reprises pour examiner le préavis 06/2017, réfection de la route Sous la Tour-Rouge. Elle remercie le municipal Dominique Pythoud de sa disponibilité et pour les réponses précises apportées à la commission, lors de sa séance du 11 septembre.

La commission des finances s'est particulièrement penchée sur la question de l'urgence de ces travaux et de leur opportunité sur le plan financier. S'agissant de l'urgence, force est de constater que cette desserte de quartier est en mauvais état et que la chaussée a subi d'importants dégâts durant ces quelque cinquante dernières années. Pour ce qui est de l'investissement, il est estimé à Fr.- 106'000.-, tenant compte d'une réserve de Fr.- 8'000.- pour divers et imprévus, de la Tva de 8% et d'un rabais de 10% accordé en principe par l'entreprise mandatée.

Ce montant de Fr. 106'000.- est supportable pour les finances communales. La Municipalité a dès lors jugé opportun de déposer un préavis pour ces travaux, cette dépense ne pouvant plus être imputée au budget 2017 d'ores et déjà affecté aux travaux effectués sur la route de la Tour-Rouge et au chemin du Cabinet. Dans le cas contraire, le budget annuel de Fr.- 200'000.- pour les routes serait dépassé de plus Fr. 20'000.- La Municipalité propose donc de financer les travaux prévus à cet endroit par la trésorerie communale.

La commission des finances a également calculé le coût de tels travaux par mètre linéaire et par mètre carré. Selon les chiffres à disposition et évaluant à 115 m la longueur et à 530 m² la surface du tronçon concerné, l'on obtient Fr. 920.-- /m et Fr. 200.--/m². Ces prix pourraient servir de coûts comparatifs par mètre ou par mètre carré, au moment où d'autres travaux du même type seraient envisagés par la Municipalité.

A cet égard, il convient de préciser que les travaux Sous la Tour-Rouge comprennent un rabotage du revêtement, la création de grilles d'évacuation des eaux claires, la réalisation d'un nouveau puits perdu et la pose d'un enrobé. De leur côté, les services industriels ont effectué récemment des travaux de mise en conformité et n'ont donc plus à intervenir.

Au vu de ce qui précède, la commission des finances vous propose à l'unanimité de ses membres, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter le préavis 06/2017, soit :

1. D'adopter le préavis relatif à la réfection de la route Sous la Tour-Rouge.
2. D'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de Fr. 106'000.- à financer par la trésorerie courante.
3. D'autoriser la Municipalité à amortir ce montant en trois ans, dès la fin des travaux.

Pour la commission des finances

Le Président



Marcel David Yersin

Le rapporteur



Pilet Charles-Henri